

LIEU DE formation



Site de Nérac

Route de Francescas -
47600 NÉRAC
TÉL. 05 53 65 17 53
E-mail :
cfa.nerac@educagri.fr



LES objectifs

Acquérir :

- Des connaissances afin de définir une stratégie d'intervention :
 - Réalisation d'un diagnostic sur l'état de l'arbre
 - Elaboration d'un plan d'intervention
- Des techniques d'accès au poste de travail et les mettre en œuvre :
 - Accès au poste de travail en sécurité et en conformité avec la réglementation
- Des connaissances pour réaliser des interventions efficaces et en sécurité
 - Réaliser des opérations de taille
 - Réaliser des opérations de suppression des végétaux dangereux ou encombrants

L' alternance

Formation sur 1 an :

- 16 semaines par an au CFA soit 560H
- 36 semaines par an en entreprise
- 5 semaines par an de congés payés

LA mobilité à l'étranger

- Possibilité de 2 semaines minimum de stage professionnel en Union Européenne avec le programme ERASMUS+
- Expérience professionnelle validée dans le CV (EUROPASS)

L' examen

- Evaluation en situation professionnelle
- Diplôme niveau 4



DÉBOUCHÉS



ELAGUEUR
Repère l'arbre ou les arbres sur lesquels il doit intervenir.
Observe leur état et les contraintes d'intervention.

RESPONSABLE :
Des choix techniques qu'il met en œuvre.
De la qualité du travail effectué contraintes d'intervention.



un service
d'information
et d'orientation
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 65 17 53

L'accompagnement

- Entretien individuel initial
- Bilan des acquis et compétences
- Valorisation du vécu en entreprise
- Parcours personnalisés (plateforme numérique)

LES avantages

- Un statut et un salaire
- Un contrat d'apprentissage avec salaire évolutif versé par l'entreprise (à partir de 64% du SMIC)
- Une expérience professionnelle reconnue
- Aides pendant la formation (hébergement, restauration et permis)
- Aides de l'état pour l'employeur
- Une insertion dans le métier choisi
- Un 1^{er} équipement pris en charge par la branche professionnelle

LES conditions d'admission

Acceptation du dossier par le CFA :

- Etre âgé(e) de 18 à 30 ans
- Titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou de niveau 5 (Bac pro, BP, BTSA du secteur des aménagements paysagers ou de la forêt)
- Satisfaire au test probatoire
- Accueil travailleurs handicapés
(Prendre Contact avec le référent handicap de notre CFA)

L'hébergement

- Possibilité d'hébergement au CFA
- Restauration

Plus d'infos sur notre site internet
www.agrocampus47.fr



V.18/06/2021